

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 085-200071629-20240215-150224F113-DE



Challans Gois
—— Communauté ——

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Conseil communautaire du 15 février 2024



Challans Gois
—— Communauté ——

Sommaire

- 1- Rappel des dispositions réglementaires du débat d'orientation budgétaire (D.O.B.)
- 2- Conjoncture économique et contexte général
 - 2-1 Principaux indicateurs économiques et tendances sur les finances locales
 - 2-2 Les dispositions de la loi de finances 2024 pour les collectivités
- 3- Tendances financières de réalisation du budget principal et budgets annexes 2023
- 4- Orientations budgétaires budget principal et budgets annexes 2024
 - 4-1 BP 2024 - section de fonctionnement
 - 4-2 BP/BA 2024 - section d'investissement
- 5- Éléments de prospective 2023-2026
 - 5-1 Budget principal - analyse financière
 - 5-2 Programmation pluriannuelle d'investissement (P.P.I.) 2023-2026
- 6- Structure de la dette - Budget principal et budgets annexes

1- Rappel des dispositions réglementaires du débat d'orientation budgétaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) constitue la première étape de la préparation budgétaire pour l'assemblée délibérante. Moment majeur de la communication financière de la collectivité, il permet de faire un point sur la situation financière de Challans Gois Communauté, mettre en avant les projets et priorités qui caractériseront le budget primitif et les budgets annexes, et définir la trajectoire financière des années à venir.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit faire l'objet d'un rapport faisant figurer les orientations budgétaires envisagées au prochain budget, les engagements pluriannuels notamment en termes de programmation d'investissement et des informations relatives à la structure et gestion de la dette.

Outre les dispositions réglementaires en la matière, le présent rapport d'orientation budgétaire apporte un éclairage sur le contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire 2024, décrypte ensuite la situation financière de l'établissement public au travers des indicateurs les plus pertinents en matière d'analyse financière, puis décline les orientations stratégiques et financières qui présideront à l'élaboration du futur budget 2024.

2- Conjoncture économique et contexte général

2-1 Principaux indicateurs économiques et tendances sur les finances locales (1/2)

La Loi du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit de réduire le **déficit public** à **4,4%** du produit intérieur brut (PIB) en 2024, après 4,9% en 2023.

Le **déficit budgétaire** de l'État atteindrait **146,9 milliards d'euros** (+2,4 milliards par rapport au texte initial). La part de la **dette publique** se stabiliserait à **109,7% du PIB**. Ces objectifs de déficit s'inscrivent dans la trajectoire fixée par la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2023-2027.

En 2024, le montant du périmètre des **dépenses de l'État est estimé à 491,9 milliards d'euros**.

2-1 Principaux indicateurs économiques et tendances sur les finances locales (2/2)

Depuis 2018, et comme le prévoit l'article 1518 bis du Code Général des Impôts (CGI), les valeurs locatives foncières sont revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle, comme c'était le cas jusqu'en 2017).

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) constaté en novembre 2023 étant de +3,9% par rapport à novembre 2022, le **coefficient légal appliqué sur les bases 2024 est donc de 1,039** (contre 1,071 en 2023).

2-2 Les dispositions de la loi de finances 2024 pour les collectivités (1/3)

Des dispositifs en matière d'énergie et de rénovation de bâtiments

La loi met en œuvre la **sortie progressive des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique** en faveur des ménages, des entreprises et des collectivités locales. En vigueur depuis 2022, le bouclier tarifaire pour l'électricité est maintenu. Le texte permet au gouvernement de mettre en œuvre le bouclier tarifaire pour l'électricité pour **les micro-entreprises ou petites collectivités** éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité ainsi que de prolonger le dispositif **d'amortisseur électricité**.

La loi de finances pour 2024 fait de la **transition écologique sa priorité**, en particulier concernant la rénovation de logements et de bâtiments privés comme publics (**renforcement de MaPrimeRénov'** pour accélérer les rénovations d'ampleur, **aide MaPrimeAdapt'** pour financer la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées...).

2-2 Les dispositions de la loi de finances 2024 pour les collectivités (2/3)

Des mesures concernant les collectivités

Concernant les domaines de **l'emploi et des entreprises**, la loi de finances 2024 repousse à 2027 la **suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)**, qui était prévue pour 2024. Le taux maximal d'imposition de la CVAE est abaissé progressivement jusqu'à sa suppression.

La **dotation globale de fonctionnement (DGF)** augmente de 320 millions d'euros par rapport à 2023. **Le fonds vert est renforcé** : il s'élève à 2,5 milliards d'euros, dont 1,1 milliard d'euros de versements envisagés pour 2024. Une partie sera fléchée vers les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

Des mesures ciblées pour les départements sont prévues, comme l'abondement de près de 53 millions d'euros du fonds de sauvegarde.

2-2 Les dispositions de la loi de finances 2024 pour les collectivités (3/3)

Des mesures concernant les collectivités (suite)

Un **nouveau régime zoné** d'exonérations fiscales et sociales "**France ruralités revitalisation**" (FRR) est institué. Les redevances des agences de l'eau sont réformées.

Une compensation par l'État est mise en place au profit des communes et intercommunalités à fiscalité propre qui percevaient jusqu'à présent la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et, qui, dans le cadre de la réforme du périmètre des zones tendues, perdront cette ressource.

Plusieurs amendements sont venus compléter ce volet : création d'une dotation en faveur des communes nouvelles, **instauration d'un budget vert pour les communes de plus de 3 500 habitants**, aides exceptionnelles de 100 millions pour Mayotte et de **80 millions pour les collectivités du Pas-de-Calais et de Bretagne...**

3- Tendances financières de réalisation du budget principal et des budgets annexes 2023

Une situation financière équilibrée et maîtrisée qui accompagne le développement du périmètre de compétences de l'intercommunalité (1/2)

Les recettes réelles de fonctionnement - Budget principal

Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	% crédits réalisés
013	Atténuation de charges	50 000 €	30 000 €	63 384 €	211,28%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	2 801 311 €	3 011 891 €	2 199 366 €	73,02%
73	Impôts et taxes	15 530 708 €	7 814 848 €	10 635 274 €	105,06%
731	Fiscalité locale		9 673 479 €	7 737 845 €	
74	Dotations, subventions et participations	3 872 740 €	4 007 762 €	4 693 640 €	117,11%
75	Autres produits de gestion courante	3 380 €	18 000 €	24 215 €	134,53%
76	Produits financiers			23 €	-
77	Produits exceptionnels	- €	- €	29 €	-
Recettes réelles		22 258 140 €	24 555 980 €	25 353 775 €	103,25%

Un taux de réalisation des crédits en recettes réelles de fonctionnement de 103,25 % par rapport au BP 2023

Une situation financière équilibrée et maîtrisée qui accompagne le développement du périmètre de compétences de l'intercommunalité (2/2)

Les dépenses réelles de fonctionnement - Budget principal

Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	% crédits réalisés CA/BP 2023
011	Charges à caractère général	2 744 274 €	2 684 239 €	2 176 944 €	81,10%
012	Frais de personnel et charges assimilées	5 773 259 €	5 775 685 €	5 372 545 €	93,02%
014	Atténuations de produits	8 228 404 €	8 383 700 €	8 325 300 €	99,30%
65	Autres charges de gestion courante	3 435 861 €	3 081 247 €	2 550 070 €	82,76%
66	Charges financières	83 982 €	102 043 €	101 547 €	99,51%
67	Charges exceptionnelles	6 200 €	5 000 €	178 €	3,55%
68	Provisions	1 988 188 €	6 200 €	3 616 €	58,32%
Dépenses réelles		22 260 169 €	20 038 113 €	18 530 200 €	92,47%

Un taux de réalisation des crédits en dépenses réelles de fonctionnement de 92,47 % par rapport au BP 2023

Les recettes réelles d'investissement - Budget principal

Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	Reste à réaliser (RAR) 2023 (estimation au 15/01/2024)	% crédits réalisés CA+RAR /BP 2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 819 049 €	4 362 992 €	5 238 435 €	- €	120,07%
13	Subventions d'investissement	6 348 518 €	2 662 097 €	1 976 299 €	699 432 €	100,51%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 849 277 €	- €	- €	- €	
024	Produits des cessions immobilières	14 650 €	- €	- €	- €	
27	Autres immobilisations financières	44 260 €	228 870 €	60 205 €	- €	26,31%
Recettes réelles		15 075 754 €	7 253 959 €	7 274 939 €	699 432 €	109,93%

Des subventions d'investissement perçues à hauteur de 2,676 M€

Les dépenses réelles d'investissement - Budget principal

Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	Reste à réaliser (RAR) 2023 (estimation au 15/01/2024)	% crédits réalisés CA+RAR /BP 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	490 276 €	457 969 €	457 969 €	- €	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	493 571 €	443 992 €	111 685 €	85 929 €	44,51%
204	Subventions d'équipement versées	1 488 759 €	994 348 €	677 824 €	137 387 €	81,98%
21	Immobilisations corporelles	662 575 €	3 778 299 €	315 798 €	57 677 €	9,88%
23	Immobilisations en cours		2 400 000 €	- €		0,00%
27	Autres immobilisations financières	500 000 €	434 000 €	35 850 €		8,26%
	101 - Centre aquatique (Nova multiplexe Challans)	5 200 000 €	423 857 €	425 543 €		100,40%
	102 - Multi-accueil (Le Nid des Papots)	224 140 €	111 665 €	2 159 €		1,93%
	110 - ZAC de la Romazière	212 853 €	48 222 €	20 080 €		41,64%
	111 - Pistes cyclables	644 441 €	1 464 580 €	188 532 €	275 333 €	31,67%
	112 - Habitat privé 2021-2025	357 450 €	501 505 €	213 626 €		42,60%
	113 - Habitat public	221 000 €	148 500 €	5 000 €		3,37%
	114 - Aire gens du voyage	410 797 €	216 152 €	67 301 €		31,14%
	131 - Conteneurisation	- €	- €	- €		-
	132 - GEMAPI	5 353 202 €	755 670 €	72 536 €		9,60%
	133 - Colonnes de tri enterrées	371 895 €	- €	- €		-
	141 - Siège administratif	1 795 726 €	1 073 242 €	677 041 €	181 824 €	80,03%
	142 - Maison régionale des patrimoines vivants	50 000 €	251 073 €	31 056 €	36 416 €	26,87%
	143 - Centre technique intercommunal	60 000 €	- €	- €		-
Dépenses réelles		18 536 684 €	13 503 074 €	3 301 999 €	774 567 €	30,19%

Des dépenses d'investissement consacrées à hauteur de 4,077 M€

Résultats budgétaires prévisionnels 2023 (comprenant les opérations d'ordre)

	Budget principal	Budgets annexes					
		Ateliers relais	Zones activités économiques	Parc d'activités du Vendéopôle	Haras des Presnes	SPANC	Déchets
Section de fonctionnement - résultat de l'exercice prévisionnel	5 805 152 €	- 78 775 €	136 789 €	16 039 €	- 14 627 €	7 125 €	1 501 427 €
Section d'investissement - résultat de l'exercice prévisionnel	4 991 362 €	-1 173 286 €	- 710 239 €	- €	- 80 060 €	6 819 €	475 544 €
Résultats prévisionnels consolidés de l'exercice	10 796 514 €	-1 252 061 €	- 573 449 €	16 039 €	- 94 686 €	13 944 €	1 976 971 €

**Fonds de roulement estimatif
au 31 décembre 2023 - Budget principal : 12 527 763 €**

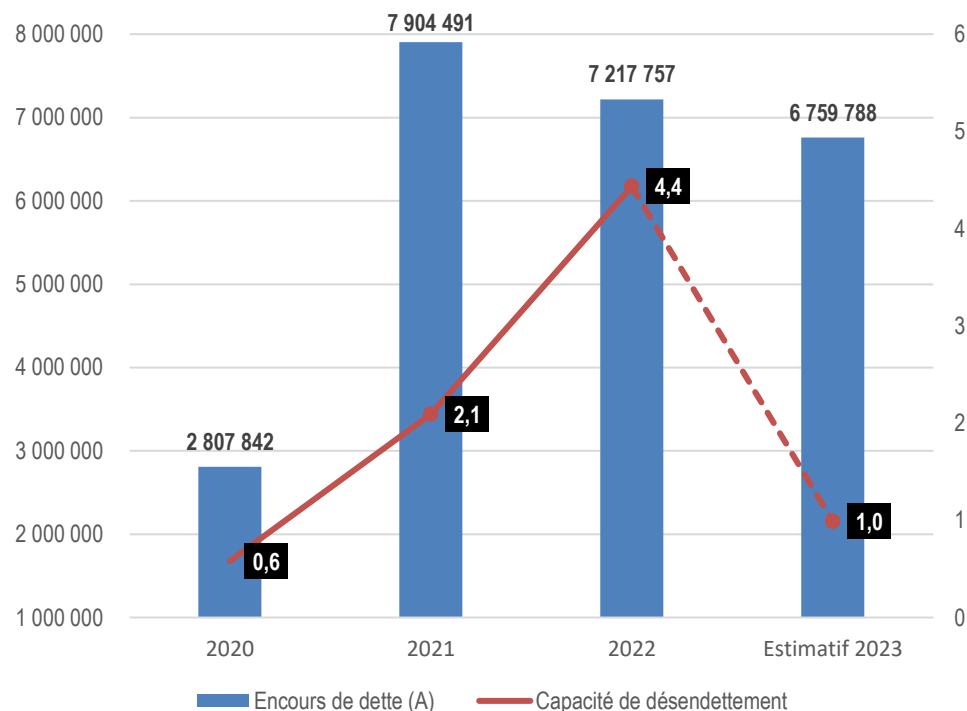
Une capacité de désendettement préservée

La capacité de désendettement est l'indicateur permettant d'apprécier la solvabilité de la collectivité, dans la mesure où il identifie le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement sa dette, en y consacrant son autofinancement.

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 du Budget principal est de **6 759 788 €**.

Pour mémoire : contractualisation d'emprunts

- Centre aquatique NOVA multiplexe : 3 401 388 € en 2021
- Matériel collecte déchets : 2 034 000 € en 2021
- Réhabilitation de digues littorales : 1 849 276 € en 2022
- Encours de dette dédié à la gestion des déchets soit 2 124 550 € au 1/01 transféré en 2022 au budget annexe



4- Orientations budgétaires 2024

Budget principal et budgets annexes

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - recettes réelles (1/2)

Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023	
						en valeur	en variation	en valeur	en variation
013	Atténuation de charges	50 000 €	30 000 €	63 384 €	50 000 €	20 000 €	66,67%	- 13 384 €	-21,12%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	2 801 311 €	3 011 891 €	2 199 366 €	2 295 550 €	- 716 341 €	-23,78%	96 185 €	4,37%
73	Impôts et taxes	15 530 708 €	8 696 617 €	10 635 274 €	11 007 712 €	2 311 095 €	26,57%	372 439 €	3,50%
731	Fiscalité locale		8 791 710 €	7 737 845 €	7 724 184 €	- 1 067 526 €	-12,14%	- 13 661 €	-0,18%
74	Dotations, subventions et participations	3 872 740 €	4 007 762 €	4 693 640 €	4 758 876 €	751 114 €	18,74%	65 236 €	1,39%
75	Autres produits de gestion courante	3 380 €	18 000 €	24 215 €	24 000 €	6 000 €	33,33%	- 215 €	-0,89%
76	Produits financiers			23 €		- €	-	- 23 €	-100,00%
77	Produits exceptionnels	- €	- €	29 €	12 000 €	12 000 €	-	11 971 €	-
Recettes réelles		22 258 140 €	24 555 980 €	25 353 775 €	25 872 323 €	1 316 343 €	5,36%	518 548 €	2,05%

Le tableau d'analyse des écarts entre BP 2024-2023 par article est joint en annexe.

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur la fiscalité (2/2)

		Montant ou base valeurs locatives foncières notifiés en 2023	Taux de réévaluation montant ou base valeurs locatives foncières - effet volume	Base réévaluée - effet volume	Base réévaluée - IPCH nov. 2023 : + 3,9%	Taux 2023 reconduits sans hausse	BP 2024
Chapitre 73 - Impôts et taxes	732221-Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC)	412 537	0,00%				412 537
	7352 - Fraction TVA nationale - compensation CVAE	2 783 800	3,00%				2 867 314
	7382 - Fraction TVA nationale - compensation taxe d'habitation	7 502 778	3,00%				7 727 861
	Total - impôts et taxes						11 007 712
Chapitre 731 - Fiscalité locale	73111 - Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS)	4 967 966	1,80%	5 057 389	5 254 628	10,08%	529 666
	73111 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	56 610 000	1,80%	57 628 980	59 876 510	1,00%	598 765
	73111 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	2 363 000	1,80%	2 405 534	2 499 350	2,23%	55 736
	73111 - Cotisation foncière des entreprises (CFE)	15 112 000	3,00%	15 565 360		24,53%	3 818 183
	73111 - Taxe foncière additionnelle sur les propriétés non bâties (TFAPNB)						111 411
	Sous-total						5 113 761
	73113 - Taxe sur les surfaces commerciales (Tascom)	1 103 628	5,00%				1 158 809
	73114 - Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)	456 492	4,00%				474 752
	73136 - Taxe pour la GEMAPI	876 862	0,00%				876 862
	731721 - Taxe de séjour	100 000	0,00%				100 000
Total - fiscalité locale						7 724 184	
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	74832 - Allocation compensatrice Contribution économique territoriale (CET à savoir CFE et CVAE)	784 402	0,00%				784 402
	748388 - Autres attributions de péréquation et de compensation (GEMAPI)	345 816	0,00%				345 816
	Total - articles 74832 + 748388						1 130 218
Chapitre 014 - Atténuations des produits	7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur les contributions directes	- 80 000	50,00%				- 120 000
	739221 - Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)	- 1 155 404	0,00%				- 1 155 404
	Total - article 739 221						- 1 275 404

Total des recettes liées à la fiscalité : 18 586 710 €

contre 18 068 861 en 2023 soit **+2,87 %** au BP 2024

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement – dépenses (1/10)

					Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023		
Chapitres budgétaires		BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	en valeur	en variation	en valeur	en variation
011	Charges à caractère général	2 744 274 €	2 684 239 €	2 176 944 €	3 894 401 €	1 210 162 €	45,08%	1 717 457 €	78,89%
012	Frais de personnel et charges assimilées	5 773 259 €	5 775 685 €	5 372 545 €	6 059 969 €	284 284 €	4,92%	687 424 €	12,80%
014	Atténuations de produits	8 228 404 €	8 383 700 €	8 325 300 €	8 423 700 €	40 000 €	0,48%	98 400 €	1,18%
65	Autres charges de gestion courante	3 435 861 €	3 081 247 €	2 550 070 €	2 947 403 €	- 133 844 €	-4,34%	397 333 €	15,58%
66	Charges financières	83 982 €	102 043 €	101 547 €	96 940 €	- 5 103 €	-5,00%	- 4 607 €	-4,54%
67	Charges exceptionnelles	6 200 €	5 000 €	178 €	1 100 €	- 3 900 €	-78,00%	922 €	519,68%
68	Provisions	1 988 188 €	6 200 €	3 616 €	10 200 €	4 000 €	-	6 584 €	182,10%
Dépenses réelles		22 260 169 €	20 038 113 €	18 530 200 €	21 433 713 €	1 395 599 €	6,96%	2 903 513 €	15,67%

Le tableau d'analyse des écarts entre BP 2024-2023 par article est joint en annexe.

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les chapitres 011 et 65 (2/10)

Principales variations des dépenses de fonctionnement, au chapitre 011 - charges à caractère général

Chapitre 011 - Charges à caractère général	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023		Commentaires
	en valeur	en variation	en valeur	en variation	
617-Etudes et recherches	606 362	164,43%	538 861	123,51%	Administration générale (020) : - 20 000 € (étude cabinet POP Cubik) Finances (220) : + 5 000 € (étude refonte arborescence budgétaire et analytique) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : -10 000 € (étude prospective implantation campus en 2023 non réalisée) Assainissement collectif (811) : 40 000 € (poursuite études accompagnement DSP (prestataire COGITE)) Aménagement du territoire (827) : reconduite des crédits sur étude modification dossier de réalisation ZAC Romazière + études aménagement tranche 2 pour 40 000 € Mobilité (828) : + 80 000 € (poursuite étude sur plan de mobilité simplifié) GEMAPI (831) : + 489 519 € Gestion des écluses (833) : - 30 000 € (transfert crédits sur le service gestionnaire 831 – études géologiques) Transition écologique (834) : + 61 843 €
611-Contrats de prestations de services	151 490	31,76%	302 973	93,07%	Mission Leader : + 3 000 € (nouvelle mission transférée à compter du 1/01/2024) Habitat (823) : + 2 500 € (Prestation Les Locaux Moteurs - pas prévue initialement au BP 2023 - 7 500 €) Habitat (823) : - 352 € (OPAH) Habitat (823) : + 114 412 € (PTRE) Gens du voyage (824) : + 40 000 € (externalisation mission) Centre aquatique Challans (4131) : + 6 660 € (indexation DSP) Transition écologique (834) : - 14 730,38 € (permanences énergie Elise)
6042-Achats de prestations de services	69 930	19,51%	75 929	21,54%	Portage de repas (611) : 69 930 € (renouvellement marché de fourniture de repas)
6245-Transports de personnes extérieures à la collectivité	68 000	35,23%	67 142	34,63%	Mission Leader : + 1 000 € (nouvelle mission transférée à compter du 1/01/2024) Centre aquatique Challans (4131) : + 52 000 € (perspective attribution nouveau marché de transport) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : + 5 000 € (transports scolaires TDJ 2024) Mobilité (828) : + 10 000 € (attribution nouveau marché Chall'en bus)
6188-Autres frais divers	67 800	344,16%	75 710	642,18%	Communication (120) : - 4 000 € (nouvelle affectation à l'article 6238) Animation jeunesse (421) : + 3 500 € Autres actions population (65) : + 50 000 € (animations événements jeux olympiques) SIG (826) : + 1 200 € Mobilité (828) : + 20 000 € (abonnement plateforme covoiturage) Transition écologique (834) : - 3 000 € (1 000 € adhésion Réseau RÉCIT ; 2 000 € adhésion Air Pays de la Loire) (nouvelle affectation sur article 6281)
6238-Divers	45 750	69,42%	5 972	5,65%	Communication (120) : + 11 750 € (transfert crédits article 6188 + ajustement de crédits) Mission Leader : + 2 000 € (communication - nouvelle mission transférée à compter du 1/01/2024) Culture (331) : reconduction d'une enveloppe de 10 000 € Santé et prévention aux personnes âgées (612) : + 6 000 € (action nouvelle CLS - Bien Vieillir) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : + 8 800 € (enveloppe TDJ 2024) Mobilités (828) : + 2 000 € (communication) Economie (90) : + 2 200 € (renforcement des animations auprès des entreprises) Office de tourisme (952) : + 15 000 € (renforcement présence promotion CGC + bouquet offres via AVEL + Skaping)

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les chapitres 011 et 65 (3/10)

Principales variations des dépenses de fonctionnement, au chapitre 011 - charges à caractère général

Chapitre 011 - Charges à caractère général	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023		Commentaires
	en valeur	en variation	en valeur	en variation	
6281-Concours divers (cotisation...)	44 450 €	296,33%	3 352 €	5,98%	Transition écologique (834) : + 5 500 € (1 000 € adhésion Réseau RÉCIT ; 2 000 € adhésion Air Pays de la Loire : crédits sur article 6188 au BP 2023 ; + 2 500 € adhésion GIEC Pays de la Loire) Economie (90) : + 39 000 € (INOV : 36 500 € et France H2 : 2 500 €) (changement d'affectation comptable - crédits précédemment à l'article 65658) soit une hausse nette de + 7 000 €
6233-Foires et expositions	34 000 €	161,90%	39 711 €	259,74%	Communication (120) : + 1 000 € (animation stand - Foire des Minées) Office de tourisme (952) : + 13 000 € (renforcement présence promotion CGC) Animation jeunesse (421) : + 20 000 € (organisation « Pop culture »)
6228-Divers	32 200 €	243,20%	43 555 €	2310,35%	Aménagement du territoire (827) : + 27 000 € (procédure PLUI - frais enquête publique) Transition écologique (834) : + 10 000 €
615231-Entretien et réparations voiries	30 000 €	40,00%	- 13 690 €	-11,53%	GEMAPI (831) : + 30 000 € (travaux confortement, intervention maintien protection digues)
6156-Maintenance (Contrat maintenance bâtiments)	28 490 €	-	- 28 490 €	-	Infrastructures (832) : contrats de maintenance (chauffage, monte-charge, extincteurs, fontaine à eau, pompe de relevage ZAC Romazière...)
6236-Catalogues, imprimés et publications	16 100 €	23,68%	36 666 €	77,30%	Office de tourisme (952) : + 15 000 € (cartes + PASS réalisés précédemment par VDI)
6161-Primes d'assurances - Multirisques	15 180 €	54,06%	17 062 €	65,13%	Finances : hausse contractuelle (lancement consultation sur marchés assurance en 2024)
60623-Alimentation	13 400 €	24,12%	11 321 €	19,65%	Multi-accueil Les P'tits Loups (643) : + 4 600 € (prestataire : Ensemble Breizh Restauration) Multi-accueil Le Nid des Papots (644) : + 5 600 € (prestataire : Ensemble Breizh Restauration) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : + 900 €
6132-Locations immobilières	- 10 560 €	-23,97%	- 3 605 €	-9,72%	Location locaux à la Ville de Challans pour services communautaires : - 11 440 € (suite à l'emménagement dans de nouveaux locaux du siège en avril 2023) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : + 880 € (France service Beauvoir)
62268-Autres honoraires, conseils ,...	- 13 799 €	-10,98%	63 406 €	130,77%	Santé et prévention aux personnes âgées (612) : + 16 000 € (Prestations intervenants en hausse en lien avec le CLS – Forum Bien Vieillir) Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : - 7 000 € (enveloppe TDJ 2024 - 10 000 € en 2023) (crédits répartis sur d'autres lignes) + 1 500 € (médiation numérique - intervenants extérieurs) Animations jeunesse (421) : - 7 200 € (crédits ventilés sur d'autres articles) (cf. article 6233) OM (812) : - 5 000 € (crédits BP 2023, non reconduits - BA gestion des déchets) GEMAPI (831) : - 9 690 € /détail ci dessous pour 2024 : - Géomètre Lasse : 4 390 € - Procédures sur Bouin : 25 000 € Economie (90) : - 1 500 €
61521-Entretien de terrains	- 14 000 €	-65,12%	4 818 €	179,64%	Aménagement du territoire (827) : - 13 000 € (ajustement de crédits)
6241-Transports de biens	- 15 000 €	-100,00%	- 6 106 €	-100,00%	Administration générale (020) : prestation de déménagement services communautaire dans le nouveau siège
Total charges à caractère général - 011	1 169 793 €		1 291 569 €		

En neutralisant la hausse liée aux études GEMAPI (soit 489 519 €), la variation des dépenses réelles de fonctionnement redescend à 4,50% contre 7% initialement.

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les chapitres 011 et 65 (4/10)

Principales variations des dépenses de fonctionnement, au chapitre 065 - autres charges de gestion courante

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023		Commentaires
	en valeur	en variation	en valeur	en variation	
6558-Autres contributions obligatoires	26 028 €	4,77%	64 573 €	12,72%	Centre aquatique Challans (4131) : + 26 028 € (base contractuelle - DSP)
6553-Services d'incendie	24 294 €	3,44%	24 294 €	3,44%	Montant notifié par courrier du 14/12/2023
65748-Subventions de fonctionnement - Autres personnes de droit privé	15 140 €	4,91%	43 900 €	15,69%	Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : - 10 000 € contribution au FSL désormais inscrits à l'article 75733 pour 2024 Hausse nette de l'enveloppe : + 25 140 €
65811-Droits d'utilisation-Informatique en nuage	13 540 €	61,27%	15 376 €	-30,14%	Secrétariat général (110) : + 3 240 € (acquisition licence lobeya en 2023 - crédits non fléchés au BP 2023) Instruction (825) : + 11 600 € (non fléchés au BP 2023) SIG (826) : + 3 500 € (liés à l'augmentation du parcellaire) Portage de repas (611) : - 6 600 € (acquisition nouveau logiciel, dotation tablettes et formation en 2023) Office de tourisme (925) : 1 800 € (hébergement nouveau site Internet)
65733-Subventions de fonctionnement-Départements	10 000 €	-	- €	0,00%	Actions direction pôle cohésion sociale / sports (65) : contribution au FSL (nouvelle affectation - crédits inscrits au BP 2023 à l'article 75748)
65568-Contributions aux organismes de regroupement-- Autres contributions	- 32 000 €	-3,76%	6 031 €	0,74%	GEMAPI (831) : + 56 500 € / détail du montant total des crédits de 696 000 € ? inscrits pour 2024 : SMBB : 640 000 € SMVLU : 60 000 € Economie (90) : - 30 700 € (INOv et France H2) (changement d'affectation comptable - crédits désormais à l'article 6281) Tourisme (951) : - 60 000 € (dissolution du syndicat mixte Vendée des Iles au 31/12/2023)
6573641-Subv. Spic et régies dotées de la seule autonomie financière	- 193 957 €	-100,00%	- €	-	
Total autres charges de gestion courante - 65	57 002 €		123 421 €		

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les chapitres 011 et 65 (5/10)

En résumé, les principales variations sont notamment liées aux éléments suivants (1/2) :

- des études en lien avec :
 - la compétence GEMAPI au titre du PEP et du PAPI 2
 - la nouvelle compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2025
 - l'aménagement futur de la ZAC de la Romazière à Challans
 - la poursuite du plan de mobilité simplifié
 - la transition écologique
- une hausse des contrats de prestation de service pour la PTRE (Habitat)
- l'externalisation de la gestion de l'aire d'accueil permanente
- une revalorisation du coût de fourniture de repas pour le service de portage de repas à domicile pour les séniors
- une programmation, en 2024, d'événements liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques sur l'ensemble des 11 communes
- un développement d'actions en lien avec la mobilité (nouveau marché Chall'en bus, abonnement plateforme covoiturage) et la transition écologique
- la hausse de l'enveloppe dédiée à l'entretien et le confortement ponctuels des digues (GEMAPI)
- la mise en place de contrats de maintenance liés à la gestion des bâtiments communautaires
- le renforcement des actions promotionnelles du territoire par l'office de tourisme
- le soutien à l'organisation de l'évènement Pop Culture
- le renforcement des animations à destination des séniors (Forum bien vieillir notamment)

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les chapitres 011 et 65 (6/10)

En résumé, les principales variations sont notamment liées aux éléments suivants (2/2) :

- des frais d'enquête publique pour le PLUI
- la hausse sensible des coûts d'alimentation (crèches), de carburant, de l'énergie, des assurances, des frais de transport d'élèves aux centres aquatiques
- la hausse de la DSP centres aquatiques en application des dispositions contractuelles
- la hausse de la contribution au SDIS de la Vendée
- la revalorisation de l'enveloppe prévisionnelle des subventions accordées aux associations
- la suppression de la participation versée au syndicat mixte Vendée des Iles
- l'ajustement des crédits prévisionnels aux syndicats gemapiens (SMBB et SMVLJ)

Le tableau d'analyse des écarts entre BP 2024-2023 par article est joint en annexe

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les charges de personnel (7/10)

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	BP 2022	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023	
					en valeur	en variation	en valeur	en variation
6217-Personnel affecté par la commune membre du GFP	82 000	45 280	45 503	50 000	4 720	10,42%	4 497	9,88%
6218-Autre personnel extérieur	27 500	29 400	67 242	50 000	20 600	70,07%	- 17 242	-25,64%
6332-Cotisations FNAL	16 525	16 538	16 191	17 641	1 102	6,66%	1 449	8,95%
6336-Cotisations CNFPT et CDG	72 734	74 107	71 512	81 103	6 996	9,44%	9 591	13,41%
6338-Autres impôts, taxes et versements ass.	9 915	9 923	9 718	10 584	661	6,67%	867	8,92%
641-Personnel rémunération brute	3 799 235,42	3 961 132,73	3 628 801,28	4 098 896,91	137 764	3,48%	470 096	12,95%
645-Charges sociales (hors 6455)	1 451 067,51	1 470 481,59	1 389 326,25	1 570 634,07	100 152	6,81%	181 308	13,05%
6455-Cotisations pour assurance du personnel	143 610,00	97 700,00	83 936,49	120 000,00	22 300	22,82%	36 064	42,97%
6474-Versements œuvres sociales	24 472	21 312	18 368	20 070	- 1 242	-5,83%	1 702	9,27%
6475-Médecine du travail, pharmacie	9 208	5 003	9 726	7 795	2 792	55,81%	- 1 930	-19,85%
6478-Autres charges sociales diverses	10 388	14 567	19 193	18 245	3 678	25,25%	- 949	-4,94%
6488-Autres Charges de personnel	3 500	-	13 029	15 000	15 000	-	1 971	15,13%
648-Autres Charges de personnel		30 240			- 30 240	-100,00%	-	-
Total charges de personnel et frais assimilés	5 650 155 €	5 775 685 €	5 372 545 €	6 059 969 €	284 284 €	4,92%	687 423 €	12,80%

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les charges de personnel (8/9)

	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023	
				en valeur	en variation	en valeur	en variation
Total Personnel permanent	5 250 275	5 028 807	5 411 544	161 269 €	3,07%	382 737 €	7,61%
<i>Permanents</i>	4 969 537	4 912 002	4 917 177				
<i>Créations sans effet budgétaire</i>	-	-	117 920				
<i>Recrutements N-1</i>	41 072	37 447	129 669				
<i>Recrutements N</i>	239 666	79 358	246 778				

- création sans effet budgétaire (postes intégrés dans la prévision BP 2023) :

- poste au Guichet unique de l'habitat (1 ETP)
- poste de directrice ressources (1 ETP) (en lieu et place du responsable finances)

- effets des recrutements en N-1 sur année pleine :

- poste de gestionnaire équipements d'accueil gens du voyage (0,50 ETP) et d'agent technique bâtiments et espaces verts (0,5 ETP)
- poste de responsable du service infrastructures (1 ETP)
- poste de chargée de santé et prévention tout public (0,60 ETP) ⁽¹⁾
- poste de chargé de mission mobilités (1 ETP)
- poste de chargée de mission transition écologique (1 ETP) ⁽²⁾
- poste de chargé de sports (1 ETP) ⁽³⁾

- recrutements pour l'année N :

- poste de chargé des fonds Leader (1 ETP) ⁽⁴⁾
- poste de responsable du service cycle de l'eau (1 ETP)
- poste de chargé d'étude stratégique économique (1 ETP) ⁽⁵⁾
- poste d'animateur jeunesse (1 ETP) ⁽⁶⁾
- poste d'assistant administratif pré-instruction des autorisations des droits du sol (1 ETP)
- poste de chargé d'opération assainissement collectif (1 ETP) (à compter de septembre)

(1) poste partagé avec la Communauté de communes Océan Marais de Monts (0,40 ETP) / 0,20 ETP pour CGC avec un financement CAF de 2 500 € (au titre de la CTG)
(2) poste financé à 9 000 €/an pendant 6 ans par le SyDEV dans le cadre du PCAET
(3) poste partiellement financé à compter de 2024 par l'ARS au titre du sport santé
(4) poste financé à 100% sur Fonds Leader et partagé avec 3 EPCI
+ commune de l'Ile d'Yeu
(5) poste financé à 50% par le FNADT et partagé à 50% avec la Communauté de communes Sud-Retz Atlantique
(6) poste financé à 50% par la CAF

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les charges de personnel (9/10)

	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023	
				en valeur	en variation	en valeur	en variation
Total Personnel temporaire	186 478	202 763	217 355	30 877 €	16,56%	14 592 €	7,20%
<i>Remplacements/absences</i>	111 784	155 708	72 934				
<i>Saisonniers</i>	54 113	40 295	64 803				
<i>Apprentissage</i>	20 581	6 760	14 817				
<i>Renfort</i>	-	-	64 800				

- remplacements pour absence ou accroissement d'activités : accueil général, portage de repas, petite enfance
- renforts pour activités saisonnières : office de tourisme, Terre de jeux 2024
- apprentissage : communication, petite enfance
- renforts : poste de coordination et médiation culturelle (1 ETP) ⁽⁷⁾ / communication en l'absence d'alternante/stagiaire

(7) poste financé via le dispositif du Volontariat Territorial en Administration (15 000 €)

	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023	
				en valeur	en variation	en valeur	en variation
TOTAL GVT + régime indemnitaire	115 000	60 500	173 500	58 500 €	50,87%	113 000 €	186,78%
<i>Echelon/Grade</i>	30 000	25 500	35 000				
<i>Augmentation point indice</i>	85 000	35 000					
<i>5 points majorés</i>			38 500				
<i>Actualisation RIFSEEP (enveloppe prévisionnelle)</i>			100 000				

4-1 BP 2024 - section de fonctionnement - focus sur les charges de personnel (10/10)

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	BP 2023	CA 2023 (estimation au 15/01/2024)	BP 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023		Ecart BP 2024 / CA 2023		Commentaires
				en valeur	en variation	en valeur	en variation	
6217-Personnel affecté par la commune membre du GFP	45 280	45 503	50 000	4 720 €	10,42%	4 497 €	9,88%	Mise à disposition des services de Challans
6218-Autre personnel extérieur	29 400	67 242	50 000	20 600 €	70,07%	- 17 242 €	-25,64%	Personnel intérimaire - remplacements pour absence
6455-Cotisations pour assurance du personnel	97 700	83 936	120 000	22 300 €	22,82%	36 064 €	42,97%	Renouvellement marché assurance risques statutaires en 2024
6474-Versements œuvres sociales	21 312	18 368	20 070	- 1 242 €	-5,83%	1 702 €	9,27%	Cotisations FADS/CNAS
6475-Médecine du travail, pharmacie (une partie est intégrée directement dans les charges de personnel - cf. tableaux précédents)		9 726	2 500	2 500 €		- 7 226 €	-74,29%	Visites médicales CDG85 - 70 agents
6478-Autres charges sociales diverses (intégrées dans les charges de personnel - - cf. tableaux précédents)								Mutuelle prévoyance maintien de salaire (participation employeur) - paiement CET
648-Autres Charges de personnel	30 240	13 029	15 000	- 15 240 €	-	1 971 €	15,13%	Mutuelle santé agent labellisation (participation employeur)
Total charges de personnel et frais assimilés	223 932 €	237 804 €	257 570 €	33 638 €	15,02%	19 766 €	8,31%	

4-2 BP/BA 2024 - section d'investissement - Aménagement de territoire (1/6)

Projets d'investissement - 2024 (BP + BA) par politique publique	2024 dépenses investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Politique urbanisme et planification territoriale	2 820 532 €	- €
- Participation Vendée Numérique - déploiement THD (solde) (D)	280 532	
- Avenant au marché de prestation PLUi (D)	40 000	
- Réserve foncière (secteur Romazière et autres opérations) (D)	2 500 000	
Politique habitat	2 174 505 €	- €
- Réalisation de logements saisonniers de type "Tiny houses"	1 000 000	
- OPAH habitat privé - enveloppe annuelle d'aides, accompagnement dispositif 15 eco-pass et programme en lien avec le Département, aides sur l'habitat inclusif (D)	320 600	
- PTR1 (2021-2024) habitat public - enveloppe annuelle d'aides (D)	190 905	
- Habitat public - participation constructions neuves ou réhabilitations/rénovations auprès des bailleurs (D)	263 000	
- Participation à une résidence sociale de type foyer jeunes travailleurs (D)	400 000	
Politique accueil gens du voyage	450 000 €	- €
- Achat foncier pour aménagement grand terrain de rassemblement de la communauté des gens du voyage (D)	150 000	
- Poursuite travaux de l'aire d'accueil permanente (télégestion/VRD et installation modulaire pour le gestionnaire du site) (D)	100 000	
- Etudes et travaux aménagement grand terrain de rassemblement (D)	200 000	
Politique mobilités	1 300 000 €	- €
- Acquisition flotte vélos pour location (D)	200 000	
- Aménagement stationnement/abris vélos (usagers/agents) sur le site (D) de la Maison de l'enfance et centre aquatique NOVA Multiplexe	100 000	
- Poursuite de l'aménagement de sections de pistes cyclables (D)	1 000 000	
Politique système d'information géographique (SIG)	52 900 €	- €
- Participation au système d'information GéoVendée (D)	5 000	
- Contribution pour la phase 5 PCRS image + ajustements, la mise à jour du PCRS vecteur (22 km), et le déploiement du jumeau numérique (vision territoire en 3D) (D)	47 900	
Total Pôle Aménagement du territoire	6 797 937 €	- €

4-2 section d'investissement - Economie et tourisme (2/6)

Projets d'investissement - 2024 (BP + BA) par politique publique	2024 dépenses investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Politique économie	1 571 340 €	380 422 €
- Aides à l'immobilier industriel (D)	30 000	
- Dispositif d'aides relance challans Gois (D)	7 010	
- Complément aide Leader (D)	13 135	
- Fonds de Département (dispositif Relance) à reverser au Département	26 843	
- Prêt d'honneur (avance aux acteurs de la filière impactée par la Grippe aviaire) (R)		163 000
- Remboursement par la Région d'une avance CGC dans le cadre des dispositifs d'aide Résilience - Covid-19 (R)		22 205
Budget annexe Ateliers relais	698 352 €	195 217 €
- Travaux ateliers relais 11, 17 (Saint-Christophe du Ligneron), 18 (La Garnache), 19 et espace multi-fonctionnement (Beauvoir-sur-Mer), 20 et maison de l'économie (Challans), 21 (Bouin), village artisanal (Sallertaine) (D)	678 352	
- Travaux ateliers en mode village formule prestations réduites (D)	20 000	
- Atelier relais 20 - DETR (R)		65 217
- Cession cellule C1 - village de La Bloire (R)		130 000
dont budget annexe Parc d'activités du Vendéopôle	796 000 €	- €
- Etudes d'aménagement	40 000	
- Acquisitions foncières	756 000	
Politique tourisme	90 000 €	30 000 €
- Travaux de rénovation intérieure des Bureaux d'information touristique (D)	15 000	
- Rénovation bâtisse passage du Gois (D)	50 000	
- Petits travaux suite au schéma de randonnée (D)	10 000	
- Signalétique (panneaux touristiques) (D)	10 000	
- Aménagement borne Time scope (D)	5 000	
- Subvention Leader sur Borne Time scope (R)		30 000
Total Pôle Economie et tourisme	1 661 340 €	410 422 €

4-2 section d'investissement - Cohésion sociale (3/6)

Projets d'investissement - 2024 (BP + BA) par politique publique	2024 dépendances investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Politique petite enfance	50 000 €	- €
- Etudes projet reconstruction de la crèche Les P'tits Loups (D)	50 000	
Politique santé, solidarité et seniors	50 000 €	- €
- Travaux aménagement intérieur des locaux France services (Beauvoir-sur-Mer + permanences)	50 000	
Politique jeunesse et sports	1 072 133 €	- €
- Equipement du véhicule L'Arpenteur - store banne/petits mobiliers (D)	5 000	
- Remplacement du véhicule de type utilitaire - prévention routière (D)	40 000	
- Remorque podium (D)	70 000	
- Ecran plein air (D)	225 000	
- Malls pédagogiques + panneaux course d'orientation (événements Terre de jeux 2024) (D)	10 000	
- Divers (D)	5 000	
- Travaux rénovation/réparation centre aquatique de Beauvoir-Sur-Mer (D)	50 000	
- Centre aquatique NOVA multiplexe Challans (solde opération) (D)	550 133	
dont budget annexe Haras des Presnes	117 000 €	- €
- Travaux transformation locaux (sanitaires/douches + salle commune pour accueil de groupes) (D)	60 000	
- Ravalement extérieur gîtes (D)	8 000	
- Changement éclairage du manège (Led) (D)	9 000	
- Changement des portes cochères (D)	20 000	
- Réfection toiture accueil Haras (D)	10 000	
- Rénovation intérieure gîte T3 (D) (en régie - fonctionnement)		
- Mobilier et équipements gîte T3 (D)	10 000	
Politique culture	100 000 €	- €
- Etudes sur projet de construction de la maison régionale des patrimoines vivants (D)	100 000	
Total Pôle Cohésion sociale	1 272 133 €	- €

4-2 section d'investissement - Transition écologique, cycle de l'eau, déchets et infrastructures (4/6)

Projets d'investissement - 2024 (BP + BA) par politique publique	2024 dépenses investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Politique transition écologique	200 000 €	25 000 €
- Travaux aménagements du site de la Cautuère (D)	60 000	
- Divers (aide PILE, ...)	5 000	
- Prise de participation dans les sociétés de projet énergie (D)	135 000	
- Subvention Département aménagements sur le site de la Cautuère (R)		25 000
Politique cycle de l'eau	993 044 €	325 543 €
- Acquisitions terrains nus (D)	29 180	
- Travaux automatisation des écluses (D)	417 944	
- Travaux de création cale de La Coupelasse (D)	444 920	
- Aides pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectif (D)	100 000	
- Subvention Fonds vert automatisation des écluses *		173 893
- Subventions Etat, Région et Département travaux cale de La Coupelasse (R)		44 100
- Subventions d'équipement non transférables - Départements (1323)		107 550
<i>dont budget annexe SPANC</i>	<i>1 000 €</i>	<i>- €</i>
- Matériel informatique (D)	1 000	
Politique prévention et gestion des déchets	4 582 640 €	491 045 €
<i>dont budget annexe gestion des déchets</i>	<i>4 582 640 €</i>	<i>491 045 €</i>
- 2ème véhicule de collecte des déchets à hydrogène (D)	900 000	
- Renouvellement véhicule (D)	25 000	
- Installation de bornes électriques de recharge au CTI (D)	95 000	
- Aménagement provisoire d'un local de stockage de bacs au siège communautaire (D)	5 640	
- Matériel de bureau et informatique (D)	2 000	
- Déchèterie de Challans (D)	3 400 000	
- Acquisition de conteneurs déchets (D)	70 000	
- Installation de colonnes de tri enterrées (D)	85 000	
- Subventions Région, Département, Leader véhicules de collecte des déchets à l'hydrogène (R)		491 045
Politique infrastructures	321 000 €	- €
- Petits matériels espaces verts, outillage, nettoyeur haute pression, cuve, pompe... (D)	8 000	
- Modulaire boulevard L. Dodin Challans - dévoilement climatisation et compteurs (D)	23 000	
- Travaux extérieurs et intérieurs - siège communautaire (D)	85 000	
- Etudes projet d'agrandissement des locaux administratifs du siège et intégration d'un centre technique	150 000	
- Enveloppe récurrente - renouvellement flotte automobile	50 000	
- Divers (D)	5 000	
Total Pôle Transition écologique, cycle de l'eau, déchets et infrastructures	6 096 684 €	841 588 €

4-2 section d'investissement - Moyens internes (5/6)

Projets d'investissement - 2024 (BP + BA) par domaine	2024 dépenses investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Ressources humaines	120 000 €	- €
- AMO et acquisition/déploiement logiciel RH (D)	120 000	
Finances	638 040 €	- €
- Redistribution subvention Région aux communes (D)	638 040	
Systèmes d'information	50 000 €	- €
- Matériel informatique (D)	50 000	
Total Pôle Ressources	808 040 €	- €
Secrétariat général - accueil	15 000 €	- €
- Matériel de bureau et mobilier (D)	10 000	
- Divers (D)	5 000	
Total Direction générale	15 000 €	- €

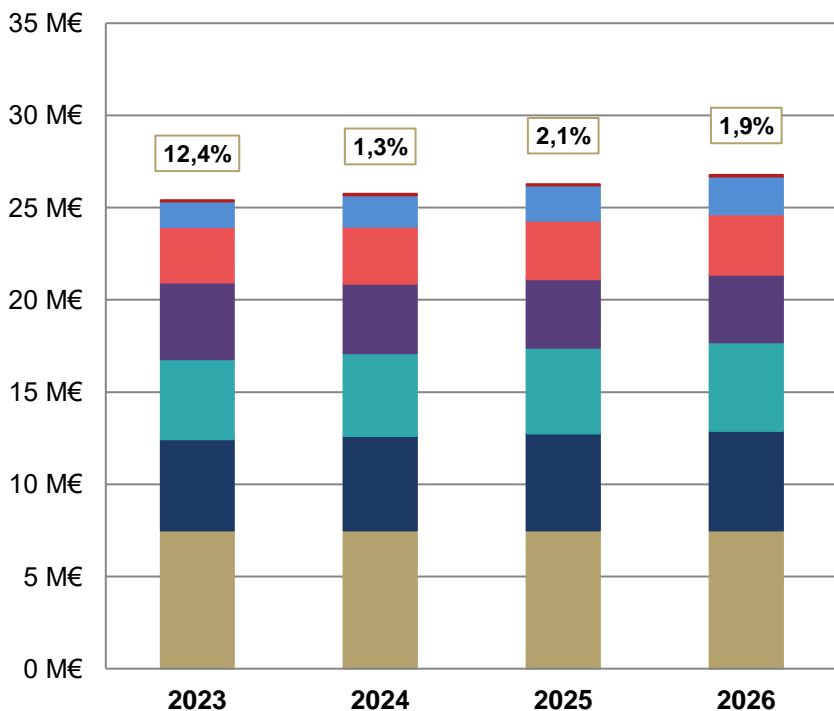
4-2 section d'investissement – Récapitulatif (6/6)

	2024 dépenses investissement (prévisions BP + BA)	2024 recettes investissement (prévisions BP + BA)
Total Pôle Aménagement du territoire	6 797 937 €	- €
Total Pôle Economie et tourisme	1 661 340 €	410 422 €
Total Pôle Cohésion sociale	1 272 133 €	- €
Total Pôle Transition écologique, cycle de l'eau, déchets et infrastructures	6 096 684 €	841 588 €
Total Pôle Ressources	808 040 €	- €
Total Direction générale	15 000 €	- €
Total investissements 2024 (BP + BA)	16 651 134 €	1 252 010 €
<i>dont budget principal</i>	10 456 142 €	565 748 €
<i>dont budgets annexes</i>	6 194 992 €	686 262 €

5- Éléments de prospective 2023-2026

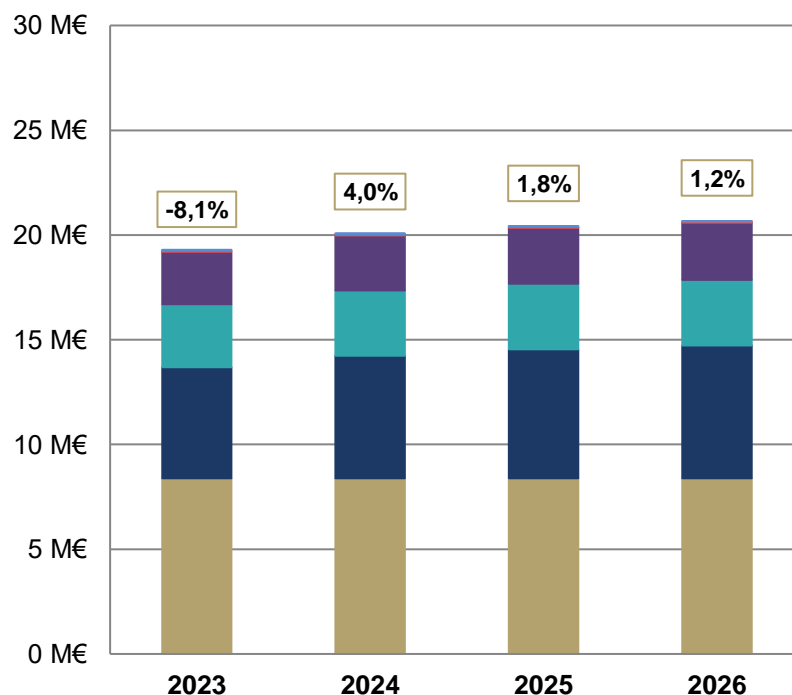
Des recettes réelles de fonctionnement plus dynamiques que les dépenses

Recettes réelles de fonctionnement
- scénario avec une stabilité des taux de fiscalité



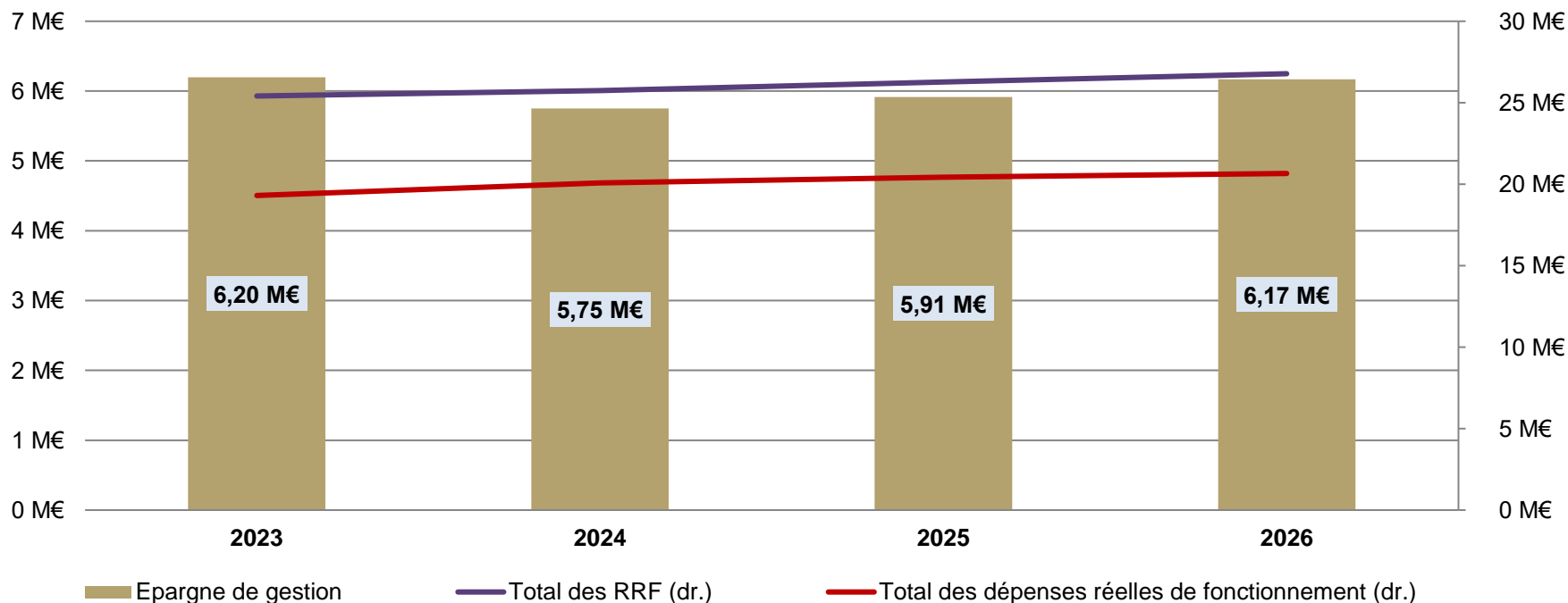
- Autres recettes
- Autres taxes
- Produits des services
- Dotations et participations
- Fiscalité reversée
- Fiscalité directe (CFE, TH,TFB,TFNB)

Dépenses réelles de fonctionnement



- Autres charges
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Contributions, subventions et indemnités versées
- Charges de personnel

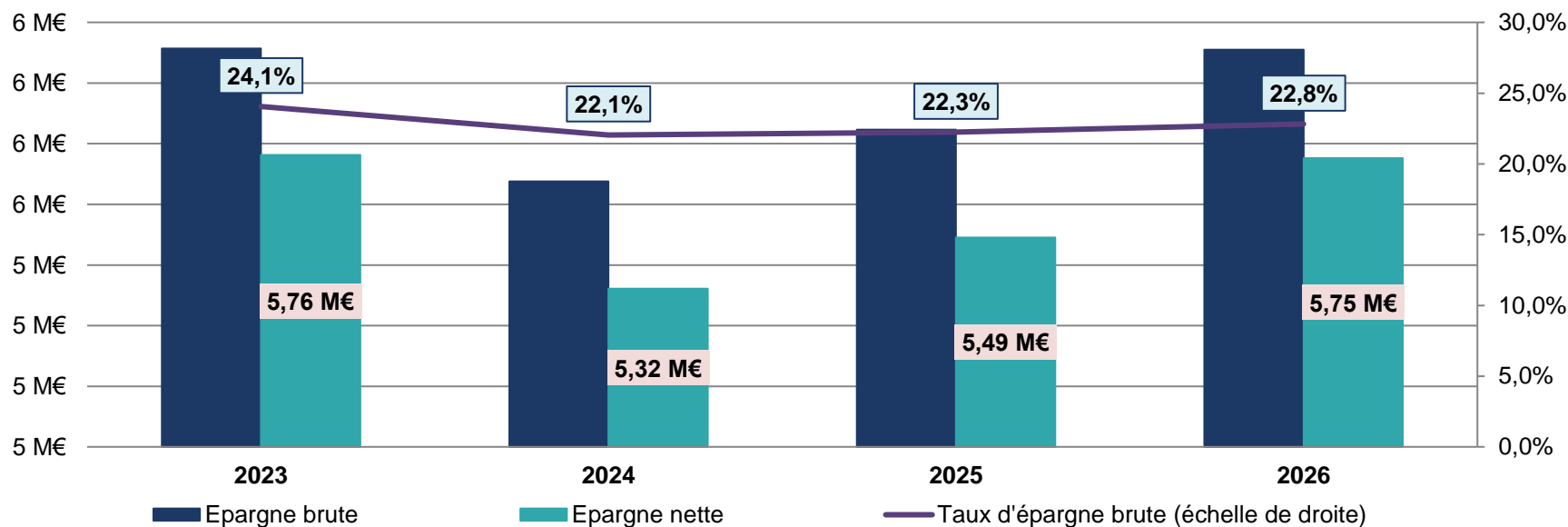
Stabilité de l'épargne de gestion



La dynamique d'évolution de la section de fonctionnement sur la période entraine sur 2023-2026 une amélioration de l'épargne de gestion. **L'épargne de gestion de la collectivité passerait, ainsi, de 1,71 M€ en 2022 à 6,20 M€ en 2023 et se stabiliserait par la suite.**

Cette hausse s'explique notamment par une évolution moyenne plus rapide des recettes réelles de fonctionnement (4,41%/an), que celle des dépenses (-0,28%/an).

Taux d'épargne brute de plus de 20% - Epargne nette de l'ordre de 5,5 M€



L'épargne brute et nette suivent la même dynamique que l'épargne de gestion et enregistrent, donc, une progression sur la période étudiée.

De plus, l'EPCI n'a pas prévu de recourir au levier bancaire sur la période 2023-2026, ce qui ne fait pas augmenter les charges en intérêts de la dette et en remboursement en capital.

Le taux d'épargne brute s'élève à 24,1% en 2023 et à 22,8% en 2026. Il est supérieur à la recommandation généralement admise en analyse financière des 10%.

Une capacité d'investissement de 30,67 M€ sur la période étudiée

	2023	2024	2025	2026	Part Total
Epargne nette	5 762 764 €	5 322 275 €	5 490 850 €	5 752 626 €	62%
FCTVA	1 185 000 €	296 912 €	-	-	4%
Ressources propres	6 947 764 €	5 619 188 €	5 490 850 €	5 752 626 €	66%
Subventions	1 118 000 €	1 000 000 €	900 000 €	-	8%
Ressources externes	1 118 000 €	1 000 000 €	900 000 €	-	8%
Utilisation des excédents	-	9 111 657 €	-	-	26%
TOTAL	8 065 764 €	15 730 845 €	6 390 850 €	5 752 626 €	100%
Dépenses d'équipement, avec 204	2 794 348 €	2 240 000 €	150 000 €	150 000 €	
Capacité d'investissement résiduelle	-	13 460 845 €	6 240 850 €	5 602 626 €	

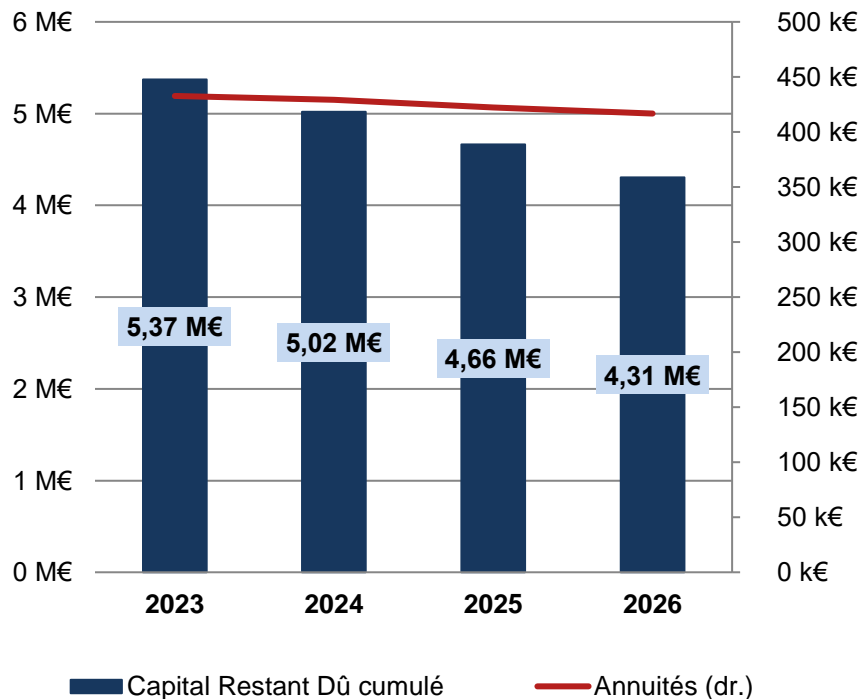
Challans Gois Communauté serait en mesure de financer **30,67 M€** de dépenses d'équipement sur la période grâce, notamment, à ses **ressources propres (66% des moyens de financement)**, soit **une capacité d'investissement résiduelle de 25,33 M€ entre 2024 et 2026** (hors FCTVA et hors subventions supplémentaires).

Dans le scénario étudié, aucun emprunt n'a été inscrit, cependant, l'EPCI serait en mesure de supporter des charges générées par des nouveaux emprunts, sans détériorer sa situation financière.

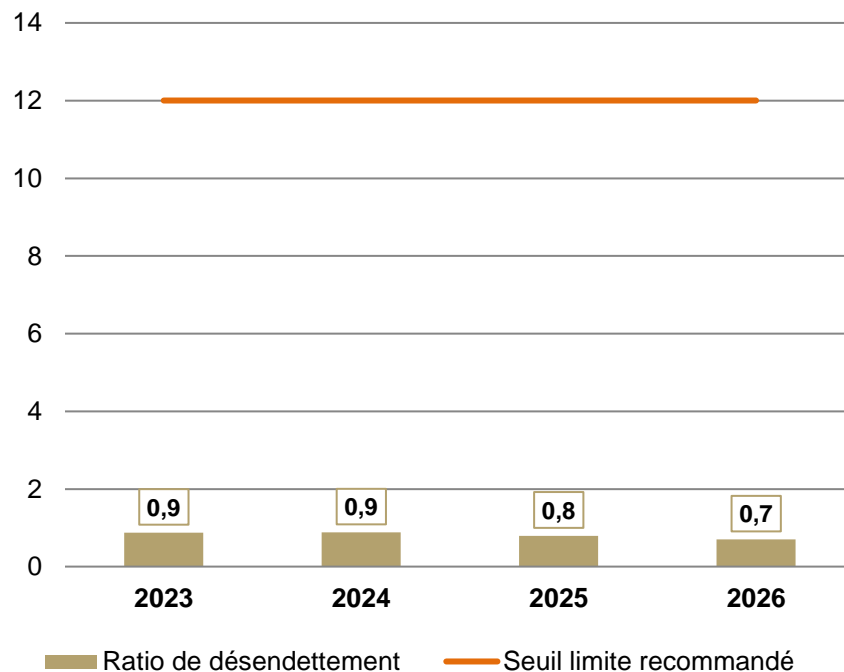
A noter : à partir de 2024, l'EPCI maintient **son fonds de roulement à un niveau de 2 M€/an**, soit près de 4 mois de dépenses de personnel. Pour rappel, les recommandations des Chambres Régionales des Comptes préconisent un fonds de roulement au moins équivalent à deux mois de dépenses de personnel.

Un ratio de désendettement proche d'une année

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt



Le ratio de désendettement (en années)



Sur la période, la collectivité ne devrait pas mobiliser d'emprunts. Le capital restant dû au 31/12/2026 serait, dans ce cas, inférieur par rapport à celui dû au 31/12/2023. Il serait **de 4,31 M€ fin 2026, contre 5,37 M€ fin 2023.**

Le ratio de désendettement serait très bien positionné par rapport au seuil limite de 12 ans recommandé par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

Programmation pluriannuelle d'investissement (P.P.I.) (1/2)

Libellé	2024 ⁽¹⁾	2025	2026
Aménagement du territoire			
- Habitat	2 624 505 €	923 629 €	685 769 €
- Mobilités	300 000 €	50 000 €	- €
- Aménagement de pistes cyclables	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
- Planification territoriale	40 000 €	30 000 €	30 000 €
- Réseau THD	280 532 €	- €	- €
- SIG	52 900 €	50 000 €	50 000 €
- Aménagement ZAC de la Romazière	2 500 000 €	250 000 €	250 000 €
Economie et tourisme			
- Actions touristiques	90 000 €	90 000 €	90 000 €
- Aides économiques	76 988 €	50 000 €	50 000 €
Transition écologique			
- Actions PCAET	200 000 €	950 000 €	750 000 €
- Aides réhabilitation réseaux ANC	100 000 €	200 000 €	200 000 €
- Travaux GEMAPI (en attente de la réactualisation du PEP et PAPI 2)	892 044 €	5 859 740 €	6 683 751 €
Cohésion sociale			
- Centre aquatique NOVA multiplexe	550 133 €		
- Reconstruction crèche Les P'tits Loups	50 000 €	650 000 €	800 000 €
- Maison régionale des patrimoines vivants	100 000 €	600 000 €	1 500 000 €
- Travaux aménagements intérieurs locaux France Services	50 000 €		
- Enveloppe réccurente petits équipements/matériels/mobilier	405 000 €	30 000 €	30 000 €

Programmation pluriannuelle d'investissement (P.P.I.) (2/2)

Moyens internes			
- Acquisition logiciel RH	120 000 €		
- Entretien du patrimoine bâti	121 000 €	80 000 €	80 000 €
- Extension du siège communautaire - aménagements extérieurs	150 000 €	750 000 €	750 000 €
- Enveloppe réccurente parc de véhicules	50 000 €	50 000 €	50 000 €
- Enveloppe réccurente système d'information	50 000 €	50 000 €	50 000 €
- Enveloppe réccurente petits équipements/matériels/mobilier	15 000 €	20 000 €	20 000 €
Autres			
- Redistribution subvention Région aux communes (D)	638 040 €		
Total dépenses d'investissement	10 456 142 €	11 683 369 €	13 069 520 €

⁽¹⁾ Hors intégration des Restes à réaliser 2023 d'un montant de 774 566,95 €
Pour les opérations liées à la GEMAPI, le niveau de financement des partenaires (Etat, Région, Département) est de l'ordre de 70 à 80% des montants engagés.

Pour le budget annexe gestion des déchets :

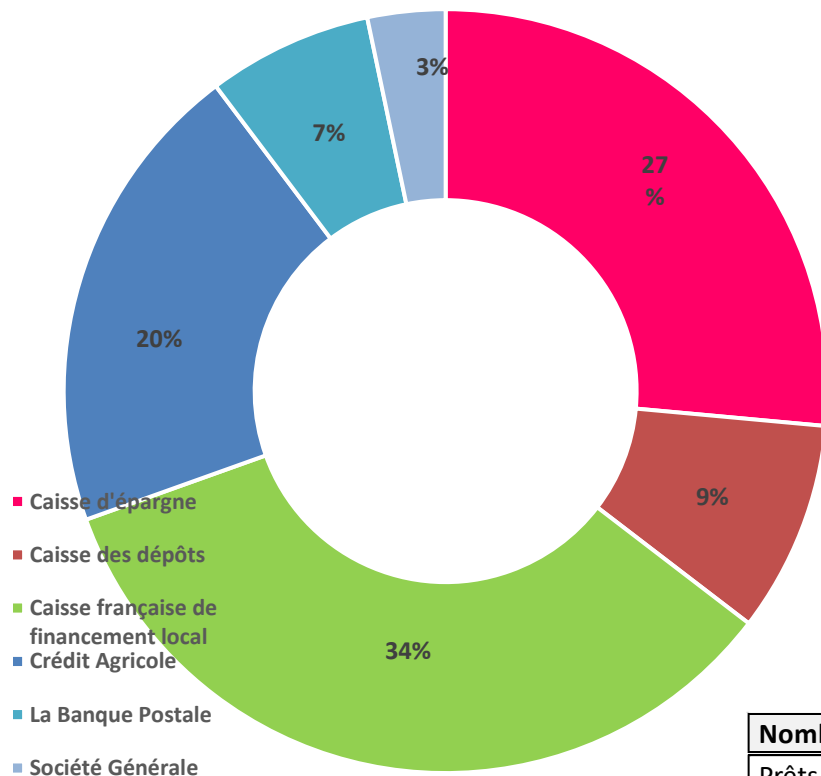
Sur la période 2024-2026 : 2 investissements importants sont envisagés à savoir :

- déchèterie de Challans : 3 400 000 €
- transfert du centre technique (volet déchets) : 2 000 000 €

6- Structure de la dette

Budget principal et budgets annexes

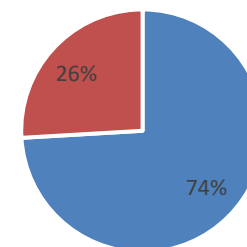
Répartition de la dette par prêteur et types de taux au 31 décembre 2023



Dette répartition par prêteur	Montant de capital restant dû
Caisse d'épargne	5 481 464
Caisse des dépôts	1 874 966
Caisse française de financement local	7 209 415
Crédit Agricole	4 263 863
La Banque Postale	1 475 078
Société Générale	695 634
Total au 31/12/2023	21 000 419

Nombre de prêts	
Prêts à taux fixe	20
Prêts à taux variable	7
Total	27

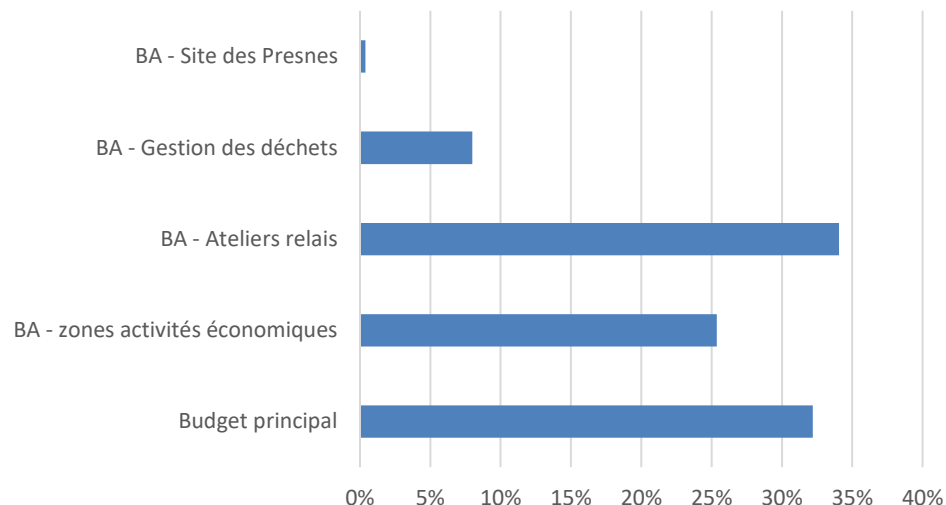
Répartition des prêts selon les types de taux



■ Prêts à taux fixe ■ Prêts à taux variable

Répartition de la dette par prêteur et types de taux au 31 décembre 2023

Part des budgets sur l'encours total au 31/12/2023



En 2024, Challans Gois communauté étudiera l'opportunité de renégocier ou procéder au rachat par anticipation de 2 emprunts rattachés au BA ateliers relais, pour un encours de l'ordre de 533 k€ au 31/12/2023.

Encours de dette par budget	
Budget principal	6 759 788
BA - zones activités économiques	5 328 601
BA - Ateliers relais	7 152 427
BA - Gestion des déchets	1 677 350
BA - Site des Presnes	82 253
Total au 31/12/2023	21 000 419